

6/ - Les publications intérieures : La N.P.O. paraîtra entre deux "Vérité" donc tous les 15 jours. Elle devra aider bien davantage que jusqu'à maintenant à la tenue des réunions de cellule. Elle contiendra la position du parti sur la question importante du moment, des extraits de presse, des conseils de propagande, des références et extraits théoriques. La "Vie du Parti" continuera à paraître et devra transmettre à chaque militant les expériences de tout le parti.

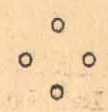
Commission d'éducation : une discussion d'ensemble aura lieu sur cette commission. Dès maintenant elle devra mettre à l'étude la réalisation d'une école de direction.

7/ - Éditions : La publication des brochures nécessitera un renforcement de l'équipe technique que le secrétariat devra étudier. Il faudra tendre à publier trois types de brochures :

- 1° -- réédition de textes fondamentaux
- 2° -- brochures d'éducation
- 3° -- brochures de propagande.

Le maximum de textes seront rédigés de façon à être diffusés à l'extérieur. Des articles de la "Vérité" et de "IVème Internationale" seront reproduits en brochures.

Des résolutions spéciales seront prises concernant les commissions ("Vérité", syndicats, jeunes).



PLAN DE TRAVAIL DE LA REGION BRETONNE
=====

1. - DIRECTION

- 1) Un comité régional dirigera l'activité de la région. Son premier travail sera de mettre en application le plan dont les grandes lignes ont été établies par l'Assemblée régionale du 13 février 1949.
- 2) Il sera composé des camarades P. - T. - L. - L. - L. - R. - et O (s'il reste à Brest)
- 3) Le C.R. se réunira chaque mois à Morlaix.
- 4) T. en sera le secrétaire. Il le convoquera, proposera l'ordre du jour et contrôlera par visites et correspondance la réalisation des tâches.
- 5) Des voyages seront organisés à Brest. La correspondance et les voyages seront établis avec Paris.

2. - MILIEU DE TRAVAIL A la première étape, un effort sera fait sur les milieux suivants :

- le travail instituteur sera coordonné, et centralisé
- le travail jeune
- le travail bâtiment à Brest.
- le travail dans l'arsenal de Brest.